



Le Fonds de revenu Davis + Henderson présente ses résultats du premier trimestre

Le Fonds de revenu Davis + Henderson a atteint ses objectifs visant à verser des distributions stables ou légèrement en croissance au premier trimestre terminé le 31 mars 2006.

Faits saillants du premier trimestre

- Hausse de 2,5 % des distributions déclarées qui se sont établies à 14,0 millions de dollars (0,3690 \$ par part) contre 13,7 millions de dollars (0,3600 \$ par part) il y a un an.
- Augmentation de 8,6 % du chiffre d'affaires totalisant 71,9 millions de dollars, contre 66,2 millions de dollars il y a un an du fait de l'ajout de deux jours ouvrables, de l'incidence des initiatives de programme lancées à la fin de 2005 et de l'accroissement du nombre de commandes.
- Accroissement de 13,8 % du bénéfice net qui a atteint 16,6 millions de dollars contre 14,6 millions de dollars au premier trimestre de l'exercice précédent.
- Amélioration de 11,7 % de l'encaisse distribuable qui s'est élevée à 17,4 millions de dollars (0,4591 \$ par part) contre 15,6 millions de dollars (0,4109 \$ par part) il y a un an.

Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Rapport de gestion » ci-après pour obtenir une analyse plus approfondie de l'« encaisse distribuable ».

Commentaire de la direction

Pour le premier trimestre de 2006, notre rendement financier a été conforme à nos attentes. Nous avons obtenu de bons résultats de nos programmes clés et maintenu nos marges grâce à l'application d'une gestion efficace des coûts.

Plus particulièrement, lors de l'évaluation du rendement du chiffre d'affaires, il est important de noter que le taux de croissance de 8,6 % dépasse largement notre objectif cible de 3 % à 5 %. Au cours du trimestre, nous avons dépassé cet objectif principalement en raison de l'ajout de deux jours ouvrables en 2006 en comparaison de la période correspondante de 2005 ainsi que du retard de certaines commandes au cours du trimestre correspondant de 2005. Les commandes en retard ont été traitées en majeure partie à la fin du deuxième trimestre de 2005 et les exercices 2005 et 2006 comptent le même nombre de jours ouvrables pour l'exercice au complet. Ainsi, nous prévoyons toujours que le chiffre d'affaires de 2006 au complet affichera une croissance conforme à notre objectif de croissance de 3 % à 5 %.

Pour obtenir une analyse plus approfondie des résultats du premier trimestre et des perspectives de la direction pour 2006, il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Rapport de gestion » paraissant dans le présent rapport.

À PROPOS DU FONDS

Le **Fonds de revenu Davis + Henderson** est inscrit à la Bourse de Toronto sous le symbole DHF.UN. Le Fonds a fait son premier appel public à l'épargne en décembre 2001 afin de fournir à ses porteurs de parts des distributions en espèces stables et légèrement en croissance. Il détient la totalité de Davis + Henderson^{MC}.

À PROPOS DE L'ENTREPRISE

Davis + Henderson est au service des institutions financières canadiennes et de leurs titulaires de comptes depuis 1875. Grâce à une offre de services intégrés, Davis + Henderson est devenu chef de file sur le marché en fournissant aux institutions financières des programmes de produits et services liés à leurs comptes de chèques et de prêts. Par l'intermédiaire de ces programmes, nous aidons nos clients à fournir des services à leurs titulaires de comptes et à leurs PME clientes respectivement au nombre de 20 millions et de 2 millions. Nous faisons évoluer notre entreprise afin d'y ajouter de la valeur pour le compte de nos clients et afin d'atteindre de façon constante notre objectif financier pour les porteurs de parts.

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion du premier trimestre de 2006 doit être lu à la lumière de celui qui est contenu dans le rapport annuel du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et qui est daté du 28 février 2006, ainsi que des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ci-joints. Sauf indication contraire, les facteurs externes, qu'ils soient économiques ou propres au secteur d'activité, demeurent essentiellement les mêmes que ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion annuel.

STRATÉGIE

L'objectif financier du Fonds consiste à procurer aux porteurs de parts des distributions en espèces stables légèrement en croissance grâce à une progression du chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 3 % à 5 %, tout en maintenant les marges d'exploitation à leurs niveaux habituels. Le Fonds a établi trois principales stratégies dans le but d'atteindre cet objectif financier. Ces stratégies consistent à accroître la valeur du programme d'approvisionnement en chèques de l'entreprise, à proposer de nouveaux programmes destinés aux comptes de chèques et à fournir de nouveaux programmes aux comptes de prêts qu'offrent les institutions financières clientes de l'entreprise. Le Fonds mettra en œuvre ses stratégies par le biais d'initiatives internes, d'associations avec des tiers et grâce à des acquisitions.

Davis + Henderson procède à l'expansion de son programme d'approvisionnement en chèques et, à cette fin, axe ses efforts sur l'augmentation de la valeur de celui-ci en offrant continuellement de nouveaux produits, en améliorant les composantes de sécurité et en combinant des produits et services qui s'agencent logiquement afin de proposer des forfaits commodes et avantageux à ses clients.

Les autres programmes de l'entreprise qui sont destinés aux comptes de chèques comprennent le programme de dépôts, qui est offert directement à la clientèle des petites entreprises de nos clients, ainsi que *Tr@nsExpress*^{MD}, une offre de services que les institutions financières peuvent personnaliser et qui leur permet de rediriger plus facilement les paiements électroniques préautorisés et les dépôts directs de leurs propres clients lorsque ces derniers ouvrent de nouveaux comptes de chèques.

En 2005, dans le but de faire progresser sa troisième stratégie clé, l'entreprise a acquis une participation dans Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »). AVS fournit aux prêteurs, entre autres, des services de recherche et d'inscription dans tout le Canada. L'investissement initial s'inscrit dans le cadre d'une entente qui se soldera par une participation de 50 % de Davis + Henderson dans AVS d'ici janvier 2007, et qui comporte la possibilité d'augmenter cette participation à 100 % par la suite. Cette initiative permet à Davis + Henderson d'élargir son offre de services au volet prêts de sa clientèle du domaine des services financiers.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU PREMIER TRIMESTRE

État consolidé des résultats

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

| | Trimestres terminés les | |
|---|-------------------------|--------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Chiffre d'affaires | 71 918 \$ | 66 234 \$ |
| Coût des produits vendus | 42 310 | 39 300 |
| Bénéfice brut | 29 608 | 26 934 |
| Marge bénéficiaire brute | 41,2 % | 40,7 % |
| Charges d'exploitation | 8 706 | 7 694 |
| % du chiffre d'affaires | 12,1 % | 11,6 % |
| Bénéfice d'exploitation | 20 902 | 19 240 |
| % du chiffre d'affaires | 29,1 % | 29,0 % |
| Intérêts débiteurs | 695 | 889 |
| Amortissement | 3 647 | 3 796 |
| Bénéfice net | 16 560 \$ | 14 555 \$ |
| Bénéfice net par part, de base et dilué | 0,4367 \$ | 0,3838 \$ |

Au premier trimestre de 2006, le chiffre d'affaires a augmenté de 5,7 millions de dollars, ou 8,6 %, par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent. L'ajout des deux jours ouvrables, les initiatives de programme lancées à la fin de 2005, notamment *Mon Identité*^{MC}, et une hausse des commandes de chèques en 2006 contre un recul de celles-ci en 2005 ont été les principaux facteurs ayant contribué à cette importante augmentation. Plus particulièrement, au premier trimestre de 2005, le volume des commandes a subi l'influence négative du retard du placement des commandes auprès de Davis + Henderson de l'un de ses principaux clients. Ces commandes en retard ont été par la suite placées au deuxième trimestre de 2005. Compte tenu d'un rajustement tenant compte des jours ouvrables supplémentaires et des commandes en retard, la hausse du chiffre d'affaires du premier trimestre s'est située entre 3 % et 5 % par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La direction continue de croire que la diminution de l'utilisation de chèques a contribué par le passé à la baisse des commandes et continuera de le faire. Elle croit également que d'autres facteurs, notamment le grand nombre de clients qui commandent moins de chèques, atténueront quelque peu l'effet lié à l'utilisation moindre de chèques.

Le chiffre d'affaires tient compte de l'incidence de la consolidation proportionnelle des résultats financiers de AVS, dont la valeur était nominale. La participation moyenne de l'entreprise dans AVS pour le premier trimestre de 2006 s'est établie à 25,9 %.

S'établissant à 29,6 millions de dollars, le bénéfice brut du premier trimestre de 2006 a augmenté de 2,7 millions de dollars, ou 9,9 %, par rapport à celui du premier trimestre de 2005. La marge brute s'est hissée à 41,2 % comparativement à 40,7 % au premier trimestre de 2005 et elle correspond aux marges générales de 2005.

La totalité du chiffre d'affaires réalisé et la quasi-totalité des charges engagées par Davis + Henderson relativement à son programme d'approvisionnement en chèques aux États-Unis l'ont été en dollars US. Étant donné que l'apport net en dollars US de ces activités est relativement peu élevé, les fluctuations de la valeur relative du dollar n'ont pas eu de conséquence sur le bénéfice brut.

À 8,7 millions de dollars, les charges d'exploitation du premier trimestre de 2006 sont en hausse de 1,0 million de dollars, ou 13,2 %, par rapport aux charges inscrites au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des charges est liée à de nombreux facteurs, notamment la hausse des frais liés à la technologie qu'exigent les initiatives de mise à niveau de l'infrastructure technologique et les charges indirectes du siège social. Le niveau des dépenses est comparable à celui enregistré au cours des trois derniers trimestres de 2005.

À compter de la fin de 2004, l'entreprise a accru ses dépenses liées à la technologie qu'exige la mise à niveau de son infrastructure en technologie de l'information. En 2004 et au début de 2005, des immobilisations ont été achetées afin de soutenir ce projet. À la fin de 2005 et en 2006, les dépenses relatives à ce projet se sont poursuivies mais elles consistent principalement en des paiements afférents aux activités du personnel en matière technologique. Ces dépenses ont été constatées à titre de charges d'exploitation et elles ont contribué à la croissance des charges d'exploitation.

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 1,7 million de dollars, ou 8,6 %, pour s'établir à 20,9 millions de dollars par rapport au bénéfice du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation découle de la combinaison des facteurs mentionnés précédemment.

Le montant net des intérêts débiteurs de 0,7 million de dollars pour le premier trimestre de 2006 a fléchi de 0,2 million de dollars par rapport à ceux déclarés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les soldes nets des emprunts moins élevés pendant la période expliquent cette diminution.

L'amortissement a chuté de 0,1 million de dollars, ou 3,9 %, pour atteindre 3,6 millions de dollars. La réduction de l'amortissement est liée au fait que des immobilisations et d'autres actifs ont été pleinement amortis.

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

Le bénéfice dégagé par l'entreprise qui est distribué tous les ans aux porteurs de parts n'est pas imposable pour l'entreprise, mais l'est entre les mains de chacun des porteurs de parts. Le Fonds et ses filiales ne devraient pas être assujettis à l'impôt tant que la totalité du bénéfice imposable dégagé par le Fonds est versé aux porteurs de parts sous forme de distributions. Par conséquent, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'est comptabilisée et aucun actif ou passif d'impôts futurs n'est inscrit au bilan du Fonds. En ce qui concerne la livraison de produits et la prestation de services aux termes du programme américain d'approvisionnement en chèques, l'entreprise ne dispose pas d'un établissement permanent aux États-Unis aux fins de l'impôt et, par conséquent, ne paie pas d'impôts dans ce pays.

Le bénéfice net de 16,6 millions de dollars pour le premier trimestre de 2006 représente une augmentation de 2,0 millions de dollars, ou 13,8 %, par rapport à celui du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse découle principalement de la hausse du chiffre d'affaires abordée précédemment.

Encaisse distribuable

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

| | Trimestres terminés les | |
|----------------------------------|-------------------------|--------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Bénéfice net | 16 560 \$ | 14 555 \$ |
| Ajouter | | |
| Amortissement | 3 647 | 3 796 |
| | 20 207 | 18 351 |
| Moins | | |
| Investissements de maintien | | |
| Immobilisations et autres actifs | 1 548 | 1 519 |
| Paiements contractuels | 1 250 | 1 250 |
| Encaisse distribuable | 17 409 \$ | 15 582 \$ |
| Distributions déclarées | 13 993 \$ | 13 651 \$ |
| Bénéfice net par part | 0,4367 \$ | 0,3838 \$ |
| Encaisse distribuable par part | 0,4591 \$ | 0,4109 \$ |
| Distributions par part | 0,3690 \$ | 0,3600 \$ |

L'encaisse distribuable n'a pas le sens que lui confèrent les principes comptables généralement reconnus du Canada, mais l'entreprise définit cette expression comme étant le bénéfice net de la période, rajusté de façon à exclure certains éléments hors caisse, notamment l'amortissement et les impôts futurs, et déduction faite des investissements de maintien. Les investissements autres que de maintien ne sont pas portés en réduction de l'encaisse distribuable étant donné qu'ils ne sont pas récurrents et qu'ils sont destinés à générer la croissance future de l'encaisse distribuable et des distributions. En ce qui a trait

aux obligations de paiements aux termes de contrats conclus avec des clients, certains contrats à long terme avec des clients prévoient le versement de sommes fixes à la signature de l'entente ou à l'adhésion à un programme, et ces sommes sont comptabilisées à titre d'investissements autres que de maintien étant donné qu'il ne s'agit pas de débours récurrents. D'autres paiements fixes aux termes de contrats conclus avec des clients sont effectués annuellement sur la durée de l'entente et sont donc traités comme un investissement de maintien récurrent. Pour obtenir plus de renseignements sur les obligations aux termes de contrats conclus avec des clients, veuillez vous reporter à la rubrique « Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ».

La direction estime que l'encaisse distribuable est une mesure de rendement supplémentaire utile, puisqu'elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distributions aux porteurs de parts. Les investisseurs sont néanmoins priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme pouvant remplacer le bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ou l'état des flux de trésorerie. En outre, la méthode que le Fonds utilise pour calculer l'encaisse distribuable peut ne pas être comparable à celle donnant lieu à des montants portant le même nom présentés par d'autres fonds de revenu.

L'encaisse distribuable a augmenté de 11,7 %, pour atteindre 17,4 millions de dollars au cours du premier trimestre, ou 0,4591 \$ par part par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance du bénéfice net avant l'amortissement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique intitulée « Flux de trésorerie et liquidités » pour obtenir de plus amples renseignements sur les investissements de maintien.

Au cours du trimestre terminé le 31 mars 2006, le Fonds a déclaré des distributions de 14,0 millions de dollars, soit 0,3 million de dollars, ou 2,5 %, de plus qu'au trimestre correspondant de 2005. En mars 2006, le taux de distribution mensuel est de 0,1250 \$ par part, ce qui représente un taux annualisé de 1,50 \$, contre un taux de distribution mensuel de 0,1200 \$ par part, ou un taux annualisé de 1,44 \$, en mars 2005.

État consolidé des résultats des huit derniers trimestres – Résumé

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

| | 2006 | | | | 2005 | | | 2004 |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| Chiffre d'affaires | 71 918 \$ | 69 232 \$ | 69 845 \$ | 71 226 \$ | 66 234 \$ | 69 068 \$ | 69 065 \$ | 68 864 \$ |
| Bénéfice d'exploitation | 20 902 | 19 646 | 20 054 | 20 641 | 19 240 | 19 944 | 19 614 | 19 436 |
| Bénéfice net | 16 560 \$ | 14 982 \$ | 15 292 \$ | 15 922 \$ | 14 555 \$ | 15 098 \$ | 13 707 \$ | 12 545 \$ |
| Bénéfice net par part | 0,4367 \$ | 0,3951 \$ | 0,4033 \$ | 0,4199 \$ | 0,3838 \$ | 0,3981 \$ | 0,3615 \$ | 0,3308 \$ |

RAPPORT DE GESTION *(suite)*

Dans l'ensemble, le Fonds a déclaré un chiffre d'affaires trimestriel stable et en progression, sauf au premier trimestre de 2005 où le chiffre d'affaires a reculé de 2,8 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent. Les facteurs principaux ayant eu une incidence sur le chiffre d'affaires du premier trimestre de 2005 ont été le volume des commandes de particuliers moins élevé que prévu et la faiblesse des ventes liées à une campagne de promotion auprès des clients au quatrième trimestre de 2004. Au deuxième trimestre de 2005, le chiffre d'affaires s'est amélioré par rapport à celui du premier trimestre principalement du fait de l'ajout de deux jours ouvrables et de la réception et de l'exécution de commandes en retard provenant du premier trimestre de 2005. Le troisième trimestre n'a pas tiré avantage des volumes de commandes découlant d'un trimestre précédent et a compté un jour ouvrable de moins que le deuxième trimestre, ce qui a entraîné un recul du chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2005 par rapport à celui du deuxième trimestre. Il y a eu deux jours ouvrables de moins au quatrième trimestre en regard du troisième trimestre, mais le lancement de produits améliorés et repositionnés au cours du trimestre a accru la valeur des commandes et a en partie contrebalancé l'incidence du recul du volume de commandes. La hausse constatée entre le quatrième trimestre de 2005 et le premier trimestre de 2006 découle principalement de l'ajout de trois jours ouvrables et de l'incidence complète des produits améliorés et repositionnés lancés au cours du quatrième trimestre de 2005.

Dans l'ensemble, le bénéfice d'exploitation a suivi la légère hausse du chiffre d'affaires. Les intérêts débiteurs ont régulièrement baissé compte tenu de la diminution des soldes moyens de prêts et de la réduction des taux d'intérêts contractuels. Le bénéfice net a augmenté au troisième trimestre de 2004 du fait de la diminution des impôts sur les bénéfices attribuable à la modification de la structure d'entreprise qui s'est produite en juillet 2004.

Encaisse distribuable trimestrielle¹

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

| | 2006 | | | | 2005 | | | 2004 |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| | T1 | T4 | T3 | T2 | T1 | T4 | T3 | T2 |
| Encaisse distribuable | 17 409 \$ | 16 413 \$ | 16 971 \$ | 17 440 \$ | 15 582 \$ | 15 626 \$ | 16 223 \$ | 16 013 \$ |
| Distributions déclarées | 13 993 \$ | 13 879 \$ | 13 803 \$ | 13 651 \$ | 13 651 \$ | 13 530 \$ | 13 287 \$ | 13 287 \$ |
| Encaisse distribuable | | | | | | | | |
| par part | 0,4591 \$ | 0,4328 \$ | 0,4475 \$ | 0,4599 \$ | 0,4109 \$ | 0,4121 \$ | 0,4278 \$ | 0,4223 \$ |
| Distributions déclarées | | | | | | | | |
| par part | 0,3690 \$ | 0,3660 \$ | 0,3640 \$ | 0,3600 \$ | 0,3600 \$ | 0,3568 \$ | 0,3504 \$ | 0,3504 \$ |

¹ L'encaisse distribuable est une mesure non conforme aux PCGR. Sa définition est fournie à la rubrique « Encaisse distribuable » plus haut.

Dans l'ensemble, l'encaisse distribuable dégagée par l'entreprise a affiché une croissance tout au long de ces trimestres qui a été à l'image des variations du chiffre d'affaires et du bénéfice d'exploitation, tel qu'il est décrit plus haut. Le total de l'encaisse distribuable et de l'encaisse distribuable par part a augmenté au fil des trimestres, tout en affichant certaines variations d'un trimestre à l'autre en raison du calendrier des investissements de maintien.

La totalité des distributions a toujours été financée au moyen des fonds dégagés par l'entreprise et l'encaisse distribuable de chacun des trimestres a été supérieure aux distributions de ces trimestres.

FLUX DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS

État consolidé des flux de trésorerie – Résumé

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

| | Trimestres terminés les | |
|--|-------------------------|------------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation | 18 358 \$ | 13 406 \$ |
| Flux de trésorerie affectés aux distributions | (13 879) | (13 652) |
| Flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement | – | (3 000) |
| Flux de trésorerie affectés aux dépenses en immobilisations et aux paiements fixes aux termes de contrats d'approvisionnement à long terme | (2 795) | (2 769) |
| Flux de trésorerie affectés à l'acquisition d'une entreprise | (547) | – |
| Variation nette de l'encaisse | 1 137 \$ | (6 015)\$ |

L'entreprise a continué de dégager des flux de trésorerie qui dépassent les distributions. Cet excédent de trésorerie pour le premier trimestre de 2006 a largement suffi à financer les obligations liées à l'acquisition de AVS et les autres activités d'investissement.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Au cours du premier trimestre de 2006, l'entreprise a dégagé des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 18,4 millions de dollars, soit une augmentation de 5,0 millions de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2005. Une tranche d'environ 1,9 million de dollars de cette augmentation est attribuable à la hausse du bénéfice net, compte non tenu de l'amortissement, et une tranche de 3,1 millions de dollars a découlé de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement. Cette variation des éléments hors caisse du fonds de roulement est principalement liée à l'écart entre les soldes à payer d'un exercice à l'autre. Au cours du premier trimestre de 2005, les créanciers ont reculé de 3,5 millions de dollars, contre 1,8 million de dollars au cours du

premier trimestre de 2006. Cet écart est lié au calendrier de certains paiements importants et il ne reflète pas un changement à long terme des besoins en fonds de roulement.

Flux de trésorerie affectés aux distributions

Le Fonds déclare des distributions mensuelles aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois, et ces distributions sont versées dans les 31 jours suivant la fin du mois. Les distributions versées au cours du premier trimestre de 2006 comprenaient les distributions déclarées pour le mois de décembre 2005, mais non le montant déclaré pour mars 2006 étant donné que ce montant ne sera pas versé avant le 28 avril 2006.

Au cours du premier trimestre de 2006, le Fonds a versé des distributions de 13,9 millions de dollars, contre 13,7 millions de dollars au cours du trimestre correspondant de 2005. Les distributions par part versées au cours du premier trimestre de 2006 se sont établies à 0,3660 \$, en hausse de 1,7 % par rapport à celles du trimestre correspondant de 2005.

Au cours du premier trimestre de 2006, le Fonds a annoncé une augmentation des distributions aux porteurs de parts inscrits le 31 mars 2006. Les distributions sont passées de 0,1220 \$ par part (ou 1,46 \$ par part par année) à 0,1250 \$ par part (ou 1,50 \$ par part par année).

La répartition estimative, à des fins fiscales, des distributions déclarées au cours du premier trimestre de 2006 s'établit comme suit : 91,8 % d'autres revenus et 8,2 % de remboursement de capital. Pour 2005, cette répartition était la suivante : 91,6 % d'autres revenus et 8,4 % de remboursement de capital.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts de fiducie. Chaque part de fiducie est cessible et représente un droit de bénéficiaire égal et indivis dans toutes les distributions et l'actif net du Fonds. Toutes les parts font partie de la même catégorie et confèrent les mêmes droits et privilèges, et elles ne peuvent faire l'objet d'appels de fonds futurs.

Chaque part confère à son porteur une voix à toutes les assemblées des porteurs de parts.

Au 31 mars 2006 et au 24 avril 2006, il y avait 37 920 792 parts de fiducie en circulation. Ce total n'a pas changé depuis le 2 avril 2002.

Flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux autres activités de financement au cours du premier trimestre de 2005 sont liés aux remboursements sur la dette à long terme de l'entreprise.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Dépenses en immobilisations et paiements fixes aux termes de contrats d'approvisionnement à long terme

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

| | Trimestres terminés les | |
|---|-------------------------|--------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Investissements de maintien | | |
| Matériel et outillage | 107 \$ | 88 \$ |
| Matériel informatique et logiciels | 1 299 | 1 386 |
| Mobilier, agencements et améliorations locatives | 142 | 45 |
| | 1 548 | 1 519 |
| Paiements contractuels aux fins de maintien | 1 250 | 1 250 |
| Total des investissements de maintien | 2 798 | 2 769 |
| Investissements autre que de maintien | – | – |
| Paiements contractuels autres qu'aux fins de maintien | – | – |
| Total de l'investissement autre que de maintien | – | – |
| Total des dépenses d'investissement | 2 798 \$ | 2 769 \$ |

Le tableau ci-dessus présente les dépenses d'investissement, qui comprennent à la fois les dépenses en immobilisations et les paiements aux termes de contrats conclus avec des clients. L'entreprise a diverses obligations de paiements aux termes de tels contrats. Certains contrats à long terme conclus avec des clients prévoient le versement de sommes fixes à la signature de l'entente ou à l'adhésion à un programme, et ces sommes sont comptabilisées à titre d'investissements autres que de maintien, étant donné qu'il ne s'agit pas de débours récurrents. D'autres paiements fixes découlant de contrats conclus avec des clients sont effectués annuellement sur la durée du contrat et sont donc traités comme un investissement de maintien récurrent. Le total de tous les paiements contractuels, tant fixes que variables, tient compte notamment du degré élevé d'intégration et de partage, entre Davis + Henderson et les institutions financières, quant aux nombreuses activités liées aux commandes, au traitement de données, au service à la clientèle et à d'autres activités que mènent ces institutions financières en rapport avec le programme d'approvisionnement en chèques et d'autres programmes.

Le programme de dépenses en immobilisations du Fonds prévoit que l'investissement de maintien annuel continu sera financé à même les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. L'investissement de maintien de 1,5 million de dollars pour le premier trimestre de 2006 a été conforme au montant comptabilisé à cet effet au premier trimestre de 2005. Les montants constituant ces dépenses sont habituellement affectés aux technologies liées aux commandes directes et au centre d'appels, à la mise en œuvre de

nouveaux programmes visant les activités d'approvisionnement en chèques, ainsi qu'au maintien et à la mise à niveau de l'infrastructure technologique de l'entreprise.

L'investissement autre que de maintien a pour objet de financer la mise au point de nouveaux programmes et services ainsi que des projets d'envergure visant la réalisation d'économies de production, et il comprend également certains paiements aux termes de contrats conclus avec des clients. Aucune dépense n'a été admise à titre d'investissements autres que de maintien au cours des premiers trimestres de 2005 et de 2006.

Acquisition

Le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une entente visant à acquérir une participation de 50 % dans AVS dans le cadre d'une acquisition progressive sur 20 mois qui s'achèvera en janvier 2007. Les tranches acquises le sont à des prix établis selon une formule qui tient compte des résultats de AVS. Avec prise d'effet le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une convention unanime d'actionnaires qui prévoit le contrôle conjoint de l'entreprise. Au 31 mars 2006, le Fonds détenait 29,2 % des parts de société en commandite de AVS qu'il avait obtenues en contrepartie de 3,8 millions de dollars, les frais de l'opération compris.

Soldes d'encaisse et dette à long terme

L'entreprise a continué de dégager des flux de trésorerie qui dépassent les distributions. Cet excédent de trésorerie pour le premier trimestre de 2006 a largement suffi à financer les obligations liées à l'acquisition de AVS ainsi que toutes les autres activités d'investissement.

Au 31 mars 2006, les espèces et quasi-espèces totalisaient 9,4 millions de dollars, contre 8,3 millions de dollars au 31 décembre 2005.

Le total des facilités d'emprunt disponibles au 31 mars 2006 est demeuré à 90,0 millions de dollars et ce montant est constitué d'un emprunt à terme non renouvelable de 50,0 millions de dollars et d'une facilité de crédit à terme renouvelable de 40,0 millions de dollars. Au 31 mars 2006, l'entreprise avait prélevé 50,0 millions de dollars sur l'emprunt à terme non renouvelable. Elle est autorisée à faire des prélèvements sur le solde inutilisé de sa facilité de crédit renouvelable de 40,0 millions de dollars pour financer ses dépenses en immobilisations ou ses dépenses à d'autres fins générales.

Au 31 mars 2006, le Fonds avait conclu des contrats de couverture sous forme de swaps de taux d'intérêt avec certains de ses prêteurs, aux termes desquels les taux d'intérêt sur 68 % de l'encours de sa dette sont fixés de façon efficace aux taux d'intérêt et pour les durées indiqués ci-dessous :

| Date d'échéance | Valeur notionnelle | Taux d'intérêt ¹ |
|-----------------|------------------------|-----------------------------|
| 30 juin 2007 | 12 millions de dollars | 5,39 % |
| 30 juin 2008 | 12 millions de dollars | 5,66 % |
| 4 janvier 2009 | 10 millions de dollars | 5,13 % |

¹ Les taux d'intérêt présentés comprennent les commissions relatives aux acceptations bancaires actuellement en vigueur. Ces commissions pourraient augmenter advenant que le niveau d'endettement du Fonds augmente au-delà d'un certain niveau précisé dans l'entente de crédit.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, les soldes d'encaisse et la tranche inutilisée des facilités de crédit à terme devraient suffire à financer les besoins en matière d'exploitation, les obligations découlant de l'acquisition de AVS, les dépenses en immobilisations, les obligations contractuelles et les distributions prévues de l'entreprise.

PERSPECTIVES

L'objectif général à long terme de Davis + Henderson consiste à verser des distributions stables légèrement en croissance grâce à une progression de son chiffre d'affaires de 3 % à 5 % et au maintien de ses marges actuelles. Au premier trimestre de 2006, l'excédent de la croissance du chiffre d'affaires sur les niveaux visés aux termes de l'objectif à long terme a découlé principalement des jours ouvrables additionnels et du calendrier de la réception de commandes de chèques au cours du premier trimestre de 2005. Étant donné que l'exercice 2005 et l'exercice 2006 comptent le même nombre de jours ouvrables et que toutes les commandes retardées au cours du premier trimestre de 2005 ont par la suite été traitées au cours de l'exercice 2005, la direction prévoit que la croissance en 2006 sera conforme à l'objectif à long terme de progression du chiffre d'affaires de 3 % à 5 %.

Comme le traduit son énoncé de stratégie, le Fonds entend accroître son bénéfice en améliorant la valeur du programme d'approvisionnement en chèques de l'entreprise, en proposant de nouveaux programmes destinés aux comptes de chèques et en fournissant de nouveaux programmes aux comptes de prêts qu'offrent les institutions financières clientes de l'entreprise.

Les plans opérationnels de l'entreprise comprennent de nombreuses initiatives qui, dans leur ensemble, visent la réalisation de ses objectifs. L'atteinte des objectifs de croissance ne dépend d'aucune de ces initiatives en particulier puisque, sur une base individuelle, la plupart des nouveaux programmes et services n'ont pas une grande envergure. Citons à cet effet les programmes *Mon Identité*^{MC} et *Assistance sur mesure*^{MC} relatifs aux comptes de chèques ainsi que notre programme de recherche et d'inscription des biens personnels lié aux comptes de prêts personnels de nos clients.

En somme, les améliorations et les ajouts aux programmes précités devraient soutenir les objectifs de croissance du chiffre d'affaires.

L'entreprise prévoit que la marge bénéficiaire brute pour le reste de 2006 sera comparable à celle enregistrée au premier trimestre de l'exercice 2006 et que les charges d'exploitation afficheront une légère hausse par rapport à celles de l'exercice 2005.

Aux termes du programme de dépenses en immobilisations de l'entreprise, l'investissement de maintien annuel continu est financé au moyen des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. À l'heure actuelle, les paiements au titre de l'investissement de maintien en 2006, y compris les paiements aux termes de contrats conclus avec des clients, devraient être comparables à ceux effectués dans le cadre du programme de dépenses en immobilisations de 2005.

Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion constituent des renseignements prospectifs aux termes des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « énoncés prospectifs »), y compris ceux qui sont indiqués à la rubrique « Perspectives » ci-dessus. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement et les réalisations réels de l'entreprise, ainsi que le développement réel des activités du secteur de Davis + Henderson, diffèrent de manière importante des résultats, du rendement, des réalisations et du développement prévus formulés, implicitement ou explicitement, dans ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs comprennent toutes les informations présentées à l'égard des événements, situations ou résultats d'exploitation possibles qui se fondent sur des hypothèses relatives à la conjoncture économique et aux plans d'action futurs. Les énoncés prospectifs peuvent aussi comprendre, notamment, tout énoncé portant sur des événements, des situations ou des circonstances futures. Davis + Henderson met en garde le lecteur contre le risque d'accorder une confiance excessive à ces énoncés prospectifs, qui ne s'appliquent qu'à la date à laquelle ils sont formulés.

Les risques liés aux énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les problèmes suscités par le fait que les consommateurs utilisent de moins en moins de chèques, la dépendance du Fonds à l'égard d'un nombre limité d'institutions financières importantes ainsi qu'à l'égard de l'accueil qu'elles réservent à ses nouveaux programmes, les initiatives stratégiques entreprises par le Fonds dans le but d'atteindre ses objectifs financiers, ainsi que les conditions générales des marchés, y compris la dynamique économique et des taux d'intérêt, l'intérêt des investisseurs et les réglementations gouvernementales à l'égard des fonds de revenu. Les énoncés prospectifs sont formulés sur la base des projets, estimations, projections, convictions et opinions actuels de la direction, et Davis + Henderson ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs si des hypothèses qui sous-tendent ces projets, estimations, projections, convictions et opinions devaient changer.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

D'autres renseignements relatifs au Fonds, y compris ceux paraissant dans sa plus récente notice annuelle déposée, peuvent être obtenus sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Le 24 avril 2006

BILANS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

| | 31 mars 2006 | 31 décembre 2005 |
|--|-------------------|---------------------|
| ACTIF | | |
| Actif à court terme | | |
| Espèces et quasi-espèces | 9 441 \$ | 8 304 \$ |
| Débiteurs | 10 467 | 10 232 |
| Stocks | 5 357 | 5 158 |
| Charges payées d'avance | 1 312 | 1 686 |
| | <u>26 577</u> | <u>25 380</u> |
| Immobilisations (note 3) | 22 009 | 22 376 |
| Autres actifs (note 4) | 7 211 | 8 297 |
| Actifs incorporels (note 5) | 7 630 | 7 962 |
| Écart d'acquisition (note 6) | 361 501 | 361 288 |
| | <u>424 928 \$</u> | <u>425 303 \$</u> |
| PASSIF ET AVOIR DES PORTEURS DE PARTS | | |
| Passif à court terme | | |
| Créditeurs et charges à payer | 26 062 \$ | 27 894 \$ |
| Distributions à payer aux porteurs de parts | 4 740 | 4 626 |
| Tranche des obligations de débours sur contrats de clients échéant à moins de un an (note 7) | 2 645 | 3 145 |
| | <u>33 447</u> | <u>35 665</u> |
| Obligations de débours sur contrats de clients (note 7) | 2 040 | 2 790 |
| Dette à long terme (note 8) | 50 000 | 50 000 |
| Autres passifs à long terme (note 9) | 2 538 | 2 512 |
| | <u>88 025</u> | <u>90 967</u> |
| Avoir des porteurs de parts | | |
| Parts de fiducie (note 10) | 365 385 | 365 385 |
| Déficit | (28 482) | (31 049) |
| | <u>336 903</u> | <u>334 336</u> |
| Engagements (note 11) | | |
| | <u>424 928 \$</u> | <u>425 303 \$</u> |

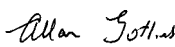
Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.



Paul Damp
Fiduciaire



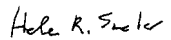
Gordon J. Feeney
Fiduciaire



Allan Gotlieb
Fiduciaire



Brad Nullmeyer
Fiduciaire



Helen K. Sinclair
Fiduciaire

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié)

| | Trimestres terminés les | |
|--|-------------------------|--------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Chiffre d'affaires | 71 918 \$ | 66 234 \$ |
| Coût des produits vendus | 42 310 | 39 300 |
| | 29 608 | 26 934 |
| Charges d'exploitation | 8 706 | 7 694 |
| | 20 902 | 19 240 |
| Intérêts débiteurs | 695 | 889 |
| Amortissement | 3 647 | 3 796 |
| Bénéfice net | 16 560 \$ | 14 555 \$ |
| Bénéfice net par part, de base et dilué | 0,4367 \$ | 0,3838 \$ |

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU DÉFICIT

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

| | Trimestres terminés les | |
|--------------------------------|-------------------------|--------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Déficit au début de la période | (31 049)\$ | (36 815)\$ |
| Bénéfice net | 16 560 | 14 555 |
| Distributions | (13 993) | (13 651) |
| Déficit à la fin de la période | (28 482)\$ | (35 911)\$ |

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens, non vérifié)

Trimestres terminés les
31 mars 2006 31 mars 2005

Espèces et quasi-espèces liées aux activités suivantes :

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

| | | |
|---|-----------|-----------|
| Bénéfice net | 16 560 \$ | 14 555 \$ |
| Ajouter | | |
| Amortissement des immobilisations | 1 914 | 2 106 |
| Amortissement des autres actifs | 1 086 | 1 107 |
| Amortissement des actifs incorporels | 647 | 583 |
| | 20 207 | 18 351 |
| Diminution des éléments hors caisse du fonds de roulement | (1 875) | (5 022) |
| Variations des autres passifs à long terme | 26 | 77 |
| | 18 358 | 13 406 |

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

| | | |
|---|----------|----------|
| Remboursement sur la dette à long terme | - | (3 000) |
| Distributions à payer aux porteurs de parts | (13 879) | (13 652) |
| | (13 879) | (16 652) |

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

| | | |
|--|----------|----------|
| Dépenses en immobilisations | (1 545) | (1 519) |
| Paiements aux termes de contrats d'approvisionnement à long terme | (1 250) | (1 250) |
| Acquisition d'une entreprise (note 2) | (547) | - |
| | (3 342) | (2 769) |
| Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces au cours de la période | 1 137 | (6 015) |
| Espèces et quasi-espèces au début de la période | 8 304 | 10 258 |
| Espèces et quasi-espèces à la fin de la période | 9 441 \$ | 4 243 \$ |
| Information supplémentaire | | |
| Intérêts versés au comptant | 845 \$ | 1 624 \$ |

Les notes afférentes aux états financiers consolidés en font partie intégrante.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Trimestres terminés les 31 mars 2006 et 2005

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres de parts et les montants par part, non vérifié)

NATURE DES ACTIVITÉS

Le Fonds de revenu Davis + Henderson (le « Fonds ») est une fiducie à but restreint établie sous le régime des lois de la province d'Ontario au moyen d'une déclaration de fiducie datée du 6 novembre 2001 et modifiée et reformulée le 23 juillet 2004. Le Fonds détient indirectement la totalité des parts de société en commandite de la Société en commandite Davis + Henderson (« S.C. Davis + Henderson »).

Les activités de S.C. Davis + Henderson consistent principalement à assurer l'approvisionnement en chèques d'institutions financières canadiennes ainsi que de fournir à celles-ci d'autres services liés aux programmes pour comptes d'opérations. S.C. Davis + Henderson est entrée en activité le 20 décembre 2001, date à laquelle elle a acquis les activités de Davis + Henderson. Parallèlement, le 20 décembre 2001, le Fonds a conclu son premier appel public à l'épargne et a fait l'acquisition d'une participation de 45,4 % dans S.C. Davis + Henderson. Le 10 janvier 2002, à la suite de la levée d'une option en cas d'attribution excédentaire, le Fonds a acquis une participation supplémentaire de 4,5 % dans S.C. Davis + Henderson. Le 2 avril 2002, le Fonds a acquis la participation restante dans S.C. Davis + Henderson, qu'il détient désormais en propriété exclusive.

1. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, et les conventions comptables suivies de même que les méthodes d'application de celles-ci sont identiques à celles qui ont présidé à la préparation des états financiers consolidés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005 et qui figurent dans le rapport annuel de 2005. Ils ne sont pas conformes, à tous les égards, aux présentations financières requises pour des états financiers annuels et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés vérifiés du Fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2005.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Fonds, ceux de ses filiales en propriété exclusive, nommément D + H Holdings Trust, Davis + Henderson G.P. Inc. et S.C. Davis + Henderson, ainsi que sa participation dans Advanced Validation Systems Limited Partnership (« AVS »). La participation du Fonds dans AVS est comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Aux termes de cette méthode, le Fonds inclut dans ses comptes sa quote-part de l'actif, du passif, des produits et des charges. Toutes les opérations intersociétés et tous les comptes connexes ont été éliminés au moment de la consolidation.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds comprennent les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les obligations de débours sur contrats de clients, les distributions à payer aux porteurs de parts, les swaps de taux d'intérêt et la dette à long terme. Le Fonds ne conclut pas d'opérations sur instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation.

Risque de crédit Les actifs financiers du Fonds qui sont exposés au risque de crédit sont essentiellement les espèces et quasi-espèces, les débiteurs et les swaps de taux d'intérêt. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé au risque de crédit lié à ses clients. Le Fonds est exposé à des pertes sur créances dans l'éventualité de l'inexécution des engagements des contreparties dans le cadre des swaps de taux d'intérêt. Les risques découlant de la concentration du risque de crédit lié aux débiteurs et aux swaps de taux d'intérêt sont limités en raison de la cote de solvabilité des clients et des contreparties aux swaps traités ou utilisés par le Fonds ainsi que des délais de paiement généralement courts et du règlement fréquent des écarts des swaps.

Juste valeur La juste valeur de la dette portant intérêt à des taux fixes est basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés aux taux qui sont actuellement en vigueur pour des dettes comportant des conditions et des échéances similaires. La valeur comptable des autres instruments financiers, soit les espèces et quasi-espèces, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, les distributions à payer aux porteurs de parts et les obligations de débours sur contrats de clients, se rapproche de leur juste valeur en raison de leur courte durée jusqu'à l'échéance.

Instruments financiers dérivés Le Fonds a recours à des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque lié au taux d'intérêt sur sa dette. Le Fonds a pour politique de désigner en bonne et due forme chaque instrument financier dérivé comme couverture d'un instrument d'emprunt bien identifié. Le Fonds estime que les instruments financiers dérivés sont efficaces comme couvertures, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée de l'instrument, puisque la durée jusqu'à l'échéance, le montant du notionnel et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions de l'instrument d'emprunt couvert.

Le Fonds utilise des contrats de swap de taux d'intérêt dans le cadre de son programme de gestion de la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables de l'ensemble de ses dettes en cours et du coût d'emprunt global correspondant. Les contrats de swap de taux d'intérêt donnent lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés, et ils sont comptabilisés à titre d'ajustement des intérêts débiteurs sur l'instrument d'emprunt couvert. Le montant correspondant à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties aux contrats de swap est pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus.

S'il devait être mis fin à un contrat de swap de taux d'intérêt, les gains et les pertes sur ce contrat seraient reportés dans les autres actifs ou passifs à court terme ou dans les autres actifs ou passifs à long terme au bilan et amortis à titre d'ajustement des intérêts débiteurs relatifs à l'obligation sur la période correspondant à ce qui reste de la durée de vie initiale du contrat de swap ayant pris fin. Si la dette devait être éteinte avant l'échéance, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur le swap serait constaté dans l'état consolidé des résultats au moment de l'extinction de la dette.

Le Fonds constitue une documentation en bonne et due forme concernant toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que son objectif et sa stratégie de gestion des risques sur lesquels reposent ses diverses opérations de couverture. Ce processus consiste notamment à rattacher tous les dérivés à des actifs et des passifs précis figurant au bilan, ou à des engagements fermes ou des opérations prévues précis. Le Fonds détermine aussi, de façon méthodique, tant lors de la mise en place de la couverture que par la suite, si les dérivés utilisés dans les opérations de couverture permettent de compenser de façon très efficace les variations des justes valeurs ou des flux de trésorerie des éléments couverts.

Espèces et quasi-espèces

Tous les placements temporaires dont l'échéance à partir de la date d'acquisition est d'au plus trois mois sont considérés comme des quasi-espèces.

Le Fonds et ses filiales conservent leurs soldes d'encaisse dans des comptes bancaires de dépôt ou des placements dont les montants dépassent les limites assurées par le gouvernement fédéral. Le Fonds n'a subi aucune perte sur ces comptes.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au coût ou à la valeur de remplacement, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est comptabilisé comme suit chaque année à des taux calculés de manière à amortir complètement ces immobilisations sur leur durée de vie utile estimative :

| | |
|--------------------------------------|---|
| Machinerie et outillage | 10 % à 20 %, amortissement dégressif |
| Ordinateurs, mobilier et agencements | 10 % à 30 %, amortissement dégressif |
| Améliorations locatives | Amortissement linéaire sur la durée du bail |

Charges reportées

Le Fonds capitalise les coûts directs associés à la mise au point de nouveaux produits et services jusqu'au début de l'exploitation commerciale, après quoi tous les coûts connexes sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des nouveaux produits et services.

Les versements liés à certains contrats importants conclus avec des clients sont amortis sur la durée des contrats d'approvisionnement à long terme connexes.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition représente l'excédent du prix payé pour les activités de Davis + Henderson et de AVS sur la juste valeur des actifs corporels nets et des actifs incorporels identifiables nets acquis. L'écart d'acquisition n'est pas amorti, mais il fait l'objet d'un test de dépréciation annuellement.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés à la juste valeur et représentent les droits associés aux contrats d'impartition d'approvisionnement en chèques, aux logiciels exclusifs et aux contrats de service. Les actifs incorporels sont amortis sur sept ans ou sur la durée restante des contrats de service relatifs à ces actifs, selon la plus courte de ces deux durées. La valeur comptable des actifs incorporels fait l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Constatation des produits

Le Fonds agit pour son propre compte dans toutes les opérations de vente et son chiffre d'affaires est présenté sur la base du montant brut facturé aux clients. Les produits tirés de la vente de services et de produits sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsque les produits sont expédiés.

Bénéfice net par part

Le bénéfice net par part est calculé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

Conversion de devises

Les éléments monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires libellés en devises sont convertis aux taux de change en vigueur au moment où les actifs sont acquis ou les obligations, prises en charge. Les produits et les charges sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont pris en compte dans la détermination du résultat.

Impôts sur les bénéfices

Le Fonds est une fiducie de fonds communs de placement aux fins de l'impôt sur les bénéfices. En cette qualité, le Fonds n'est assujéti à l'impôt que sur les montants qui ne sont pas attribués aux porteurs de parts. Étant donné que la totalité du bénéfice imposable sera attribué aux porteurs de parts, aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été inscrite dans les présents états financiers consolidés. Les passifs d'impôts liés aux distributions du Fonds sont imposés entre les mains des porteurs de parts.

Avantages sociaux futurs

Le Fonds offre aux employés admissibles certains avantages postérieurs au départ à la retraite dans le cadre d'un régime sans capitalisation. Ces avantages sociaux comprennent des prestations pour soins de santé et soins dentaires et des prestations d'assurance-vie. Les obligations au titre de ce régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite sont établies par des méthodes actuarielles et sont comptabilisées par le Fonds. La dernière évaluation actuarielle du régime d'avantages postérieurs au départ à la retraite a été effectuée le 1^{er} janvier 2005. La prochaine évaluation sera effectuée le 1^{er} janvier 2008.

Dans le cas du régime de retraite à cotisations déterminées du Fonds, la charge de retraite annuelle est fondée sur les cotisations réelles que le Fonds verse au régime.

Apparentés

Aux fins des présents états financiers, une partie est considérée comme un apparenté du Fonds si ce dernier est en mesure d'exercer directement ou indirectement un contrôle sur cette partie ou d'avoir une influence notable sur elle lors de la prise de décisions en matière de finances ou d'exploitation ou vice-versa, ainsi que dans les cas où le Fonds et la partie sont soumis à un contrôle commun ou à une influence notable commune. Les apparentés peuvent être des particuliers ou d'autres entités.

Recours à des estimations

La préparation d'états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

2. ACQUISITION

Le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une entente visant à acquérir une participation de 50 % dans AVS dans le cadre d'une acquisition progressive sur 20 mois qui s'achèvera en janvier 2007. Les tranches mensuelles acquises le seront à des prix établis selon une formule qui tient compte des résultats de AVS. L'acquisition de parts de société en commandite a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition, et les résultats de la société en commandite ont fait l'objet d'une consolidation proportionnelle à partir de la date de l'acquisition initiale. Avec prise d'effet le 28 avril 2005, le Fonds a conclu une convention unanime d'actionnaires qui prévoit le contrôle conjoint de l'entreprise. Au 31 mars 2006, le Fonds détenait 29,2 % des parts de société en commandite de AVS. Les actifs acquis et la contrepartie versée s'établissent comme suit :

| | |
|--|-----------------|
| Actifs acquis à la juste valeur | |
| Actifs | 230 \$ |
| Actifs incorporels | 1 444 |
| Passifs | (29) |
| Actifs net acquis, à la juste valeur | 1 645 |
| Écart d'acquisition | 2 116 |
| Total | 3 761 \$ |
| Contrepartie relative à la participation de 29,2 % | |
| Somme au comptant | 3 761 \$ |
| Total | 3 761 \$ |

3. IMMOBILISATIONS

| | 31 mars 2006 | | |
|--|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Montant net |
| Machinerie et outillage | 14 395 \$ | 5 793 \$ | 8 602 \$ |
| Matériel informatique et logiciels | 24 216 | 12 852 | 11 364 |
| Mobilier, agencements et améliorations locatives | 6 344 | 4 301 | 2 043 |
| | 44 955 \$ | 22 946 \$ | 22 009 \$ |

| | 31 décembre 2005 | | |
|--|------------------|----------------------|------------------|
| | Coût | Amortissement cumulé | Montant net |
| Machinerie et outillage | 14 289 \$ | 5 502 \$ | 8 787 \$ |
| Matériel informatique et logiciels | 22 917 | 11 353 | 11 564 |
| Mobilier, agencements et améliorations locatives | 6 199 | 4 174 | 2 025 |
| | 43 405 \$ | 21 029 \$ | 22 376 \$ |

L'amortissement s'est élevé à 1 914 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 (2 105 \$ au T1 de 2005).

4. AUTRES ACTIFS

31 mars 2006 31 décembre 2005

| | | |
|---|-----------------|-----------------|
| Coût | | |
| Contrats d'approvisionnement à long terme | 12 903 \$ | 12 903 \$ |
| Charges reportées et autres | 370 | 370 |
| | <u>13 273</u> | <u>13 273</u> |
| Amortissement cumulé | (6 062) | (4 976) |
| | <u>7 211 \$</u> | <u>8 297 \$</u> |

L'amortissement s'est élevé à 1 086 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 (1 107 \$ au T1 de 2005).

5. ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels représentent la juste valeur des droits liés aux contrats d'impartition d'approvisionnement en chèques obtenus par le Fonds au moment de l'acquisition des activités de Davis + Henderson, ainsi que de la quote-part des droits liés aux logiciels exclusifs et aux contrats de services obtenus dans le cadre de l'acquisition des activités de AVS. Les actifs incorporels au 31 mars 2006 s'établissent comme suit :

31 mars 2006 31 décembre 2005

| | | |
|----------------------|-----------------|-----------------|
| Coût | 17 772 \$ | 17 458 \$ |
| Amortissement cumulé | (10 142) | (9 496) |
| | <u>7 630 \$</u> | <u>7 962 \$</u> |

L'amortissement s'est élevé à 647 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 (584 \$ au T1 de 2005).

6. ÉCART D'ACQUISITION

31 mars 2006 31 décembre 2005

| | | |
|---|-------------------|-------------------|
| Solde au début de la période | 361 288 \$ | 359 385 \$ |
| Écart d'acquisition généré au cours de la période | 213 | 1 903 |
| Solde à la fin de la période | <u>361 501 \$</u> | <u>361 288 \$</u> |

7. OBLIGATIONS DE DÉBOURS SUR CONTRATS DE CLIENTS

31 mars 2006 31 décembre 2005

| | | |
|--|-----------------|-----------------|
| Tranche échéant à moins de un an | 2 645 \$ | 3 145 \$ |
| Tranche échéant à plus de un an | 2 040 | 2 790 |
| Total des obligations de débours sur contrats de clients | <u>4 685 \$</u> | <u>5 935 \$</u> |

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

En date du 31 mars 2006, les obligations de débours fixes à payer sur des contrats de clients du Fonds se répartissent comme suit :

| | |
|------|----------------|
| 2006 | 1 895 \$ |
| 2007 | 1 395 |
| 2008 | 1 395 |
| | <hr/> 4 685 \$ |

8. DETTE À LONG TERME

| | 31 mars 2006 | 31 décembre 2005 |
|----------------------------------|-----------------|------------------|
| Emprunt à terme non renouvelable | 50 000 \$ | 50 000 \$ |
| Facilité de crédit renouvelable | — | — |
| | <hr/> 50 000 \$ | <hr/> 50 000 \$ |

Le Fonds a des facilités de crédit à terme de 90,0 millions de dollars (90,0 millions de dollars au 31 décembre 2005) échéant le 24 janvier 2009; ces facilités comprennent un emprunt à terme non renouvelable de 50,0 millions de dollars et une facilité de crédit renouvelable de 40,0 millions de dollars. Les facilités de crédit portent intérêt à des taux qui varient en fonction de certains ratios financiers du Fonds et des taux d'intérêt ayant cours au Canada et aux États-Unis. Les facilités de crédit de même que tous les contrats de couverture conclus avec les prêteurs sont garantis en priorité au moyen du nantissement de la quasi-totalité des actifs du Fonds et du nantissement de la participation indirecte du Fonds dans S.C. Davis + Henderson. La juste valeur de la dette à long terme se rapproche de sa valeur comptable.

Au 31 mars 2006, le Fonds avait conclu des contrats de swap de taux d'intérêt avec ses prêteurs, de sorte que les taux d'intérêt sur un montant de 34,0 millions de dollars ou 68 % de sa dette à terme en cours sont fixés à des taux se situant entre 5,13 % et 5,66 % par an pour des durées se terminant entre le 30 juin 2007 et le 4 janvier 2009. Au 31 mars 2006, la juste valeur des swaps de taux d'intérêt en cours s'élevait à environ 0,3 million de dollars, montant que le Fonds serait obligé de toucher s'il mettait fin aux contrats (la juste valeur des swaps de taux d'intérêt en cours s'élevait à environ 0,1 million de dollars au 31 décembre 2005, montant que le Fonds serait obligé de payer s'il mettait fin aux contrats).

9. AUTRES PASSIFS À LONG TERME

| | 31 mars 2006 | 31 décembre 2005 |
|------------------------------------|----------------|------------------|
| Programme de rémunération différée | 1 465 \$ | 1 373 \$ |
| Avantages sociaux futurs | 1 073 | 1 139 |
| | <hr/> 2 538 \$ | <hr/> 2 512 \$ |

Le programme de rémunération différée est un régime d'intéressement à long terme à l'intention de la direction qui est soumis à certains critères de rendement et à certaines conditions d'acquisition des droits et qui est à payer après le 31 décembre 2008. Ce régime d'intéressement a été mis en place le 1^{er} janvier 2004 puis modifié le 28 novembre 2005 afin d'ajouter des critères de rendement et de repousser de deux ans la date de paiement, au 31 décembre 2008. Les avantages sociaux futurs consistent en un régime de retraite à cotisations déterminées et en un régime d'avantages complémentaires de retraite. Les obligations au titre des avantages sociaux futurs sont liées au régime d'avantages complémentaires de retraite.

Le régime de retraite principal du Fonds est le « Régime de retraite à cotisations déterminées des employés de Davis + Henderson », qui est un régime de retraite à cotisations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite à la quasi-totalité des employés qui comptent plus de deux années de service. La charge globale du Fonds pour le régime de retraite à cotisations déterminées s'est établie à 0,4 million de dollars pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 (0,3 million de dollars au T1 de 2005).

Le régime d'avantages complémentaires de retraite du Fonds offre certaines prestations pour soins de santé et soins dentaires et certaines prestations d'assurance-vie aux employés admissibles. Les modalités du régime ont été modifiées en date du 1^{er} janvier 2005, ce qui a entraîné une réduction de 1,8 million de dollars des obligations ainsi que des pertes actuarielles de 1,6 million de dollars. La réduction des obligations découlant de la modification du régime est amortie sur trois ans et demi et les pertes actuarielles sont amorties sur six ans. Les composantes des coûts au titre des avantages postérieurs au départ à la retraite constatés pour le trimestre terminé le 31 mars 2006 s'établissent comme suit :

| | Trimestres terminés les | |
|--|-------------------------|--------------|
| | 31 mars 2006 | 31 mars 2005 |
| Coût des services rendus – prestations acquises | 3 \$ | 3 \$ |
| Intérêts débiteurs | 16 | 16 |
| Différence entre la perte actuarielle constatée et la perte actuarielle réelle sur l'obligation au titre des prestations constituées de l'exercice | 68 | 67 |
| Différence entre l'amortissement des coûts des services passés et les modifications réelles apportées au régime de l'exercice | (129) | (128) |
| Recouvrement au titre des avantages complémentaires de retraite, montant net | (42)\$ | (42)\$ |

10. PARTS DE FIDUCIE

Un nombre illimité de parts de fiducie peut être émis par le Fonds conformément à la déclaration de fiducie du Fonds. Chaque part est cessible et confère à son porteur un intérêt bénéficiaire égal et indivis dans toutes les distributions effectuées par le Fonds ainsi que dans l'actif net du Fonds. Toutes les parts sont de la même catégorie, comportent les mêmes droits et privilèges et ne sont pas susceptibles d'appels de fonds. Chaque part confère à son porteur un droit de vote aux assemblées des porteurs de parts. Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours du trimestre terminé le 31 mars 2006 était de 37 920 792 (37 920 792 au T1 de 2005).

11. ENGAGEMENTS

Au 31 mars 2006, le Fonds avait les obligations annuelles suivantes découlant de contrats de location de biens immobiliers, de véhicules et de matériel pour les exercices indiqués :

| | |
|--------------|-----------|
| 2006 | 2 551 \$ |
| 2007 | 2 987 |
| 2008 | 2 576 |
| 2009 | 2 095 |
| 2010 | 2 096 |
| Par la suite | 977 |
| | <hr/> |
| | 13 282 \$ |

12. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Un fiduciaire du Fonds est président du conseil d'administration de la Société canadienne des postes, l'un des principaux fournisseurs de l'entreprise. Le total des achats effectués auprès de ce fournisseur au cours du trimestre terminé le 31 mars 2006 s'est établi à 5 922 \$ (5 893 \$ au T1 de 2005).

13. PRINCIPAUX CLIENTS

Le Fonds mène ses activités dans un secteur, soit celui de l'offre de services intégrés à des institutions financières canadiennes et à leurs titulaires de comptes. Pour le trimestre terminé le 31 mars 2006, une tranche de 79 % du chiffre d'affaires du Fonds provenait de ses six clients principaux (79 % au T1 de 2005).

14. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour en permettre le rapprochement avec ceux de l'exercice à l'étude.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Résultats d'exploitation par période¹

| (en milliers de dollars canadiens, sauf les montants par part, non vérifié) | Trimestre terminé le 31 mars 2006 | Trimestre terminé le 31 décembre 2005 | Trimestre terminé le 30 septembre 2005 | Trimestre terminé le 30 juin 2005 | Trimestre terminé le 31 mars 2005 |
|---|--|--|---|--|--|
| Chiffre d'affaires | 71 918 \$ | 69 232 \$ | 69 845 \$ | 71 226 \$ | 66 234 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 42 310 | 40 887 | 40 865 | 41 623 | 39 300 |
| Charges d'exploitation | 8 706 | 8 699 | 8 926 | 8 962 | 7 694 |
| Bénéfice d'exploitation | 20 902 | 19 646 | 20 054 | 20 641 | 19 240 |
| Intérêts débiteurs | 695 | 760 | 813 | 839 | 889 |
| Amortissement et impôts sur les bénéfices | 3 647 | 3 904 | 3 949 | 3 880 | 3 796 |
| Bénéfice net | 16 560 | 14 982 | 15 292 | 15 922 | 14 555 |
| Ajouter | | | | | |
| Amortissement | 3 647 | 3 904 | 3 949 | 3 880 | 3 796 |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation | 20 207 | 18 886 | 19 241 | 19 802 | 18 351 |
| Moins les investissements de maintien | | | | | |
| Immobilisations et autres éléments d'actif | 1 548 | 1 828 | 1 645 | 1 737 | 1 519 |
| Paiements contractuels | 1 250 | 645 | 625 | 625 | 1 250 |
| Encaisse distribuable¹ | 17 409 \$ | 16 413 \$ | 16 971 \$ | 17 440 \$ | 15 582 \$ |
| Distributions déclarées | 13 993 \$ | 13 880 \$ | 13 803 \$ | 13 651 \$ | 13 651 \$ |
| Bénéfice net par part | 0,4367 \$ | 0,3951 \$ | 0,4033 \$ | 0,4199 \$ | 0,3838 \$ |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation | 0,5329 \$ | 0,4980 \$ | 0,5074 \$ | 0,5222 \$ | 0,4839 \$ |
| Encaisse distribuable par part | 0,4591 \$ | 0,4328 \$ | 0,4475 \$ | 0,4599 \$ | 0,4109 \$ |
| Distributions déclarées par part | 0,3690 \$ | 0,3660 \$ | 0,3640 \$ | 0,3600 \$ | 0,3600 \$ |

¹ L'encaisse distribuable n'a pas le sens que lui confèrent les principes comptables généralement reconnus du Canada, mais le Fonds définit cette expression comme étant le bénéfice net de la période, rajusté de façon à exclure les charges hors caisse, notamment l'amortissement et les impôts futurs, déduction faite des dépenses d'entretien des immobilisations. Les dépenses en immobilisations autres que celles liées à l'entretien ne sont pas portées en réduction de l'encaisse distribuable étant donné qu'elles sont considérées comme étant des charges exceptionnelles dont le but consiste à générer une croissance future de l'encaisse distribuable et des distributions. La direction est d'avis que cette mesure du bénéfice est une mesure de rendement supplémentaire utile puisqu'elle donne aux investisseurs une indication de l'encaisse disponible à des fins de distributions aux porteurs de parts. Toutefois, les investisseurs sont priés de noter que l'encaisse distribuable ne doit pas être interprétée comme pouvant remplacer le bénéfice net en tant que mesure de la rentabilité ou l'état des flux de trésorerie. En outre, la méthode de calcul dont le Fonds se sert pour déterminer l'encaisse distribuable peut ne pas être comparable à celle donnant lieu à des éléments désignés par cette expression par d'autres fonds de revenu.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES (suite)

Bilan condensé

| (en milliers de dollars canadiens, non vérifié) | 31 mars 2006 | 31 décembre 2005 | 30 septembre 2005 | 30 juin 2005 | 31 mars 2005 |
|--|-------------------|---------------------|----------------------|-------------------|-------------------|
| Espèces et quasi-espèces | 9 441 \$ | 8 304 \$ | 9 674 \$ | 9 660 \$ | 4 243 \$ |
| Autres éléments d'actif à court terme | 17 136 | 17 076 | 18 245 | 17 009 | 16 826 |
| Immobilisations et autres éléments d'actif | 29 220 | 30 673 | 31 401 | 33 093 | 34 652 |
| Écart d'acquisition et autres actifs incorporels | 369 131 | 369 250 | 369 538 | 369 610 | 368 056 |
| | 424 928 \$ | \$ 425 303 | \$ 428 858 | \$ 429 372 | \$ 423 777 |
| Créditeurs et autres éléments de passif | | | | | |
| à court terme | 32 697 \$ | 35 665 \$ | 35 703 \$ | 34 181 \$ | 30 373 \$ |
| Autres éléments de passif à long terme | 5 328 | 5 302 | 5 921 | 6 446 | 6 930 |
| Dette à long terme | 50 000 | 50 000 | 54 000 | 57 000 | 57 000 |
| Avoir des porteurs de parts | 336 903 | 334 336 | 333 234 | 331 745 | 329 474 |
| | 424 928 \$ | \$ 425 303 | \$ 428 858 | \$ 429 372 | \$ 423 777 |

Distributions historiques

| Mois | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | Distributions par part ¹ | |
|-----------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------------------------|------------------|
| | | | | | 2002 | 2001 |
| Janvier | 0,1220 \$ | 0,1200 \$ | 0,1150 \$ | 0,1117 \$ | 0,1083 \$ | – \$ |
| Février | 0,1220 | 0,1200 | 0,1150 | 0,1117 | 0,1083 | – |
| Mars | 0,1250 | 0,1200 | 0,1168 | 0,1117 | 0,1083 | – |
| Avril | | 0,1200 | 0,1168 | 0,1133 | 0,1083 | – |
| Mai | | 0,1200 | 0,1168 | 0,1133 | 0,1083 | – |
| Juin | | 0,1200 | 0,1168 | 0,1133 | 0,1083 | – |
| Juillet | | 0,1200 | 0,1168 | 0,1133 | 0,1117 | – |
| Août | | 0,1220 | 0,1168 | 0,1133 | 0,1117 | – |
| Septembre | | 0,1220 | 0,1168 | 0,1133 | 0,1117 | – |
| Octobre | | 0,1220 | 0,1168 | 0,1150 | 0,1117 | – |
| Novembre | | 0,1220 | 0,1200 | 0,1150 | 0,1117 | – |
| Décembre ² | | 0,1220 | 0,1200 | 0,1150 | 0,1117 | 0,0427 |
| | 0,3690 \$ | \$ 1,4500 | \$ 1,4044 | \$ 1,3599 | \$ 1,3200 | \$ 0,0427 |

¹ Les distributions mensuelles sont faites aux porteurs de parts inscrits le dernier jour ouvrable de chaque mois et sont versées dans les 31 jours suivant la fin de chaque mois.

² Les distributions versées en 2001 correspondent à celles relatives aux douze jours civils à partir du 20 décembre 2001 au 31 décembre 2001.

Ventilation des distributions aux fins fiscales

| | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 |
|---------------------------------------|---------|---------|---------|---------|---------|
| Revenus de dividendes | 0,0 % | 0,0 % | 15,0 % | 19,5 % | 16,9 % |
| Autres revenus | 91,8 % | 91,6 % | 75,2 % | 69,5 % | 71,5 % |
| Remboursement de capital | 8,2 % | 8,4 % | 9,8 % | 11,0 % | 11,6 % |
| Total des distributions de la période | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

La ventilation des distributions aux fins fiscales de 2006 présentée ci-dessus correspond à une estimation fondée sur le total des distributions prévues pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006. Du fait de la réorganisation en juillet 2004 en une structure de sous-fiducie-société en commandite, les distributions de 2005 et de 2006 ne comporteront pas d'élément dividendes.

Autres données

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre de parts ou les montants par part)

| Fin du trimestre | Cours des parts (TSX : « DHEUN ») | | | Volume quotidien moyen | Nombre de parts en circulation à la fin du trimestre | Capitalisation boursière à la fin du trimestre |
|------------------|-----------------------------------|----------|----------|------------------------------|---|---|
| | Haut | Bas | Clôture | | | |
| 2006 T1 | 23,18 \$ | 19,50 \$ | 21,50 \$ | 61 | 37 921 | 815 297 \$ |
| 2005 T4 | 24,00 | 16,32 | 23,19 | 92 | 37 921 | 879 383 |
| T3 | 24,07 | 19,50 | 21,19 | 88 | 37 921 | 803 542 |
| T2 | 22,85 | 19,58 | 20,92 | 61 | 37 921 | 793 303 |
| T1 | 23,25 | 19,65 | 22,00 | 67 | 37 921 | 834 257 |
| 2004 T4 | 23,25 | 18,80 | 22,70 | 81 | 37 921 | 860 802 |
| T3 | 19,62 | 16,75 | 19,45 | 58 | 37 921 | 737 559 |
| T2 | 19,34 | 15,05 | 18,00 | 93 | 37 921 | 682 574 |
| T1 | 19,40 | 16,71 | 19,40 | 92 | 37 921 | 735 663 |
| 2003 T4 | 17,50 | 15,10 | 17,45 | 67 | 37 921 | 661 718 |
| T3 | 15,65 | 14,52 | 15,30 | 99 | 37 921 | 580 188 |
| T2 | 15,20 | 12,91 | 15,00 | 82 | 37 921 | 568 812 |
| T1 | 13,69 | 12,48 | 12,94 | 92 | 37 921 | 490 695 |
| 2002 T4 | 13,25 | 11,22 | 12,86 | 139 | 37 921 | 487 661 |
| T3 | 12,13 | 10,45 | 12,10 | 165 | 37 921 | 458 842 |
| T2 | 11,25 | 10,00 | 10,95 | 176 | 37 921 | 415 233 |
| T1 | 11,20 | 10,11 | 10,51 | 149 | 18 955 | 199 217 |

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

ADMINISTRATEURS, FIDUCIARES ET DIRECTEURS

Paul Damp^{1,2}

Président du conseil,
administrateur et fiduciaire
Associé directeur,
Kestrel Capital

Allan Gotlieb²

Administrateur et fiduciaire
Président du conseil,
Sotheby's Canada

Brad Nullmeyer¹

Administrateur et fiduciaire
Président du conseil et Président,
A&A Capital

Helen K. Sinclair²

Administratrice et fiduciaire
Présidente,
BankWorks Trading, Inc.

Gordon J. Feeney¹

Administrateur et fiduciaire
Directeur d'entreprise

Robert Cronin

Administrateur et directeur
Chef de la direction,
Société en commandite
Davis + Henderson

C. Sanford McFarlane

Administrateur et directeur
Vice-président du conseil,
Société en commandite
Davis + Henderson

Catherine Martin

Directrice
Chef des finances,
Société en commandite
Davis + Henderson

ÉQUIPE DE DIRECTION

Robert Cronin

Chef de la direction

C. Sanford McFarlane

Vice-président du conseil

Chad Alderson

Vice-président et
chef de la technologie

Yves Denommé

Vice-président, Exploitation

Suzanne Mandroz

Vice-présidente,
Ressources humaines

Catherine Martin

Chef des finances

Serge Rivest

Vice-président,
Ventes et marketing

Steve Rotz

Vice-président,
Expansion des affaires

Joanne Sisco

Vice-présidente,
Services de données d'entreprise

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Vérificateurs

KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Agent des transferts

Compagnie Trust CIBC Mellon

Conseillers juridiques

Torys LLP

Relations avec les investisseurs

Catherine Martin

(416) 696-7700

courriel:

catherine.martin@dhltd.com

Siège social

939, Eglinton Avenue East,

bureau 201,

Toronto (Ontario) M4G 4H7

Téléphone : (416) 696-7700

Télécopieur : (416) 696-9720

Site Web : www.dhltd.com

Symbole à la Bourse de Toronto

DHF.UN

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements portant sur des questions de déontologie, de comptabilité, de contrôles internes et de vérification peuvent être soumises par écrit sous le sceau du secret au président du comité de vérification :

Président du comité de vérification

Fonds de revenu Davis + Henderson

939, Lawrence Avenue East

C.P. 47577,


Don Mills (Ontario) M3C 3S7

¹ Membre, Comité de vérification (Brad Nullmeyer est le président du comité)


² Membre, Comité des Ressources humaines et de la gouvernance (Helen K. Sinclair est la présidente du comité)

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON

Marques de commerce, brevets et droit d'auteur

« Davis + Henderson », le logo «  » et « *Tr@nsExpress* » sont des marques de commerce déposées au Canada et aux États-Unis de Société en commandite Davis + Henderson. *Tr@nsExpress*, brevets en attente.

« Caractéristiques de sécurité évoluées », « *CSE* », « *ChequeEssentials* », « *Custom Cheques of Canada* » et « *Interchèques* » sont des marques de commerce déposées au Canada de Société en commandite Davis + Henderson.

« *Assistance Sur Mesure* », « *Centre du Chèque* », « *Conseiller en Chèques* », « *Davis + Henderson* », «  » et « *Mon Identité* » sont des marques de commerce de Société en commandite Davis + Henderson.

« *Advanced Validation Systems* » et « *AVS* » sont des marques de commerce de Advanced Validation Systems Limited Partnership.

Toutes les autres marques sont des marques de commerce de leurs titulaires respectifs.

© 2006 Société en commandite Davis + Henderson.

Code de conduite commerciale et de déontologie

Vous pouvez obtenir des exemplaires du Code de conduite commerciale et de déontologie en consultant le site Web du Fonds à l'adresse www.dhltd.com ou en écrivant à l'adresse suivante :
Secrétaire, Fonds de revenu Davis + Henderson
939, Eglinton Avenue East bureau 201
Toronto (Ontario) M4G 4H7

Exemplaires du rapport trimestriel

Pour obtenir des exemplaires du présent rapport trimestriel, veuillez écrire à l'adresse suivante :

Secrétaire, Fonds de revenu Davis + Henderson
939, Eglinton Avenue East bureau 201
Toronto (Ontario) M4G 4H7

English Version: We would be pleased to send you the English version of this annual report. Please call us at 416-696-7700 or send us an e-mail at investorrelations@dhltd.com

FONDS DE REVENU DAVIS + HENDERSON
939, Eglinton Avenue East
Bureau 201
Toronto (Ontario) M4G 4H7

Symbole à la Bourse de Toronto : DHF.UN
Site Web : www.dhltd.com

Fonds de revenu



Davis + Henderson